

« Le Burundi est revenu au Parti État » Entretien avec Armel Niyongere

par Theo Englebert | 19 janvier 2026 | Entretiens

Armel Niyongere, avocat et défenseur des droits de l'homme burundais revient sur la situation actuelle au Burundi.

Partie 2/4

Alors que la situation intérieure du Burundi suscite une inquiétude croissante due à un verrouillage sans précédent de l'espace civique dans le pays, une répression sans limites et une dégradation considérable des conditions économiques, les voix burundaises peinent à trouver un écho. Dans un contexte de tensions sécuritaires et de conflits armés dans la région des Grands Lacs, le risque est grand de voir le Burundi être façonné par d'autres.



Donation

Président de l’Action des chrétiens pour l’abolition de la torture au Burundi (ACAT-Burundi) et secrétaire-général de SOS Torture Burundi, Armel Niyongere fait partie de celles et ceux qui œuvrent depuis des décennies avec constance, rigueur et engagement pour la défense des droits fondamentaux des Burundais et l’accès des victimes à la Justice. Dans un premier entretien, il nous a raconté **la crise politique de 2015 et la répression qui s'est abattue sur le pays depuis**. Dans ce deuxième épisode, il revient sur la question des réfugiés et la situation politique actuelle au Burundi.

African Facts : Après la crise politique de 2015 que nous avons évoqué dans la première partie de notre entretiens, il y a eu un exode très important des Burundais. Plus de 400 000 personnes ont quitté le pays. C'est la répression qui les pousse à partir ?

Armel Niyongere : Oui. Au Burundi, il n'y avait pas de protection des victimes, pas de possibilité d'exercer de recours effectif, pas d'indépendance de la Justice et une incapacité de l'État à prévenir ou sanctionner les violations commises par ses agents. Lorsque quelqu'un était arrêté et tué, sa famille préférait fuir que de porter plainte. Il n'y avait plus d'avocats ou d'organisation en mesure de les aider à saisir la Justice pour poursuivre les présumés auteurs de violations qui faisaient partie de l'appareil d'État ou des Imbonerakure [« ceux qui voient loin » en Kirundi, *mouvement de jeunesse du parti présidentiel devenu une organisation paramilitaire NDLR*]. Les gens préféraient fuir par peur des représailles. Parmi celles qui ont perdu leurs maris ou ceux dont les femmes ont été violées, la majorité est partie.

Et il y a tous ceux qui ont vu des voisins être enlevés et ne jamais revenir, ou bien des voisins être tués en plein jour. Donc, ils ont fermé la porte de leur maison et sont partis parce qu'ils voyaient qu'il n'y avait pas de protection. Lorsque tu ne peux pas être protégé par la police, par la justice et par l'administration, tu ne peux pas rester. Tu dois partir avant d'être victime à ton tour. C'était sauve-qui-peut.

— **Est-ce qu'il y a eu des évolutions au Burundi depuis cette période ou bien est-ce que tout est reste structurellement identique ?**

— C'est identique. Avec l'arrivée au pouvoir de Ndayishimiye [Évariste, président du Burundi depuis 2020 NDLR], on avait un espoir. Même s'il était proche du système — il avait été ministre de l'Intérieur — il n'était pas connu pour des violations majeure des droits de l'Homme et il n'était pas cité dans beaucoup de rapports. On se disait que ce serait peut-être un changement positif. Les discours d'ouverture qu'il avait prononcés avaient aussi suscité l'espoir de la communauté internationale.

Mais par la suite, même s'il y a eu quelques gestes positifs, notamment la libération de certains défenseurs des droits de l'Homme ou bien la réouverture de certains médias comme la radio Bonesha, on a constaté que c'était un changement dans la continuité. Le pays demeure verrouillé et la crise économique empire. Ils disaient qu'ils allaient poursuivre les auteurs de violation et ceux qui trempent dans la corruption, mais ils n'ont rien fait de concret. Ce n'était malheureusement que des discours sans réforme structurelle majeure. C'était une illusion. Les pratiques d'arrestations arbitraires, de tortures et de meurtres ont continué. La répression contre les membres du parti d'opposition CNL [Congrès national pour la liberté, principal parti d'opposition burundais dirigé par Agathon Rwasa qui est néanmoins issu de la même matrice idéologique que le parti au pouvoir NDLR] s'est poursuivie. La restriction de la liberté d'expression et d'association a persisté. Ils ont intimidé les organisations qui avaient eu le courage de rester au pays et instauré un régime de terreur pour dissuader quiconque de parler.

— On a malgré tout assisté à un retour massif des réfugiés au Burundi à partir de 2021. Comment expliquer cela ?

— En fait, ce retour massif était promu par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ces retours ont été influencés par la réduction de l'assistance humanitaire dans les camp de la région. À cela s'ajoutaient aussi des pressions administratives et politiques dans les pays d'accueil, notamment la Tanzanie. Il y a aussi eu des fermetures ou des réorganisations de camps. Donc le

principe de « retour volontaire sûr et digne » est contesté par plusieurs organisations qui travaillent avec les réfugiés. Les retours n'étaient pas liés à un rétablissement de la sécurité dans le pays, mais à cette réduction du soutien. Les réfugiés n'étaient pas en sécurité financièrement, pas bien accueillis à cause des réductions énormes de l'assistance humanitaire de la part du HCR, beaucoup étaient vraiment mal nourris et pas vraiment soignés.

Le retour de ces réfugiés a ensuite été utilisé comme un outil de communication diplomatique par le gouvernement burundais qui les présentait comme la preuve d'un retour de la paix après l'arrivée au pouvoir de Ndayishimiye. C'était aussi un argument mobilisé par le gouvernement pour signifier à la communauté internationale qu'il était temps de lever les sanctions et de reprendre la coopération internationale.

— **Ces retours auraient en réalité été partiellement contraints par le HCR en instrumentalisant les conditions matérielles d'accueil ?**

— Oui. Et puis ce retour massif concernait surtout des réfugiés perçus comme « à moindre risque ». Eux ils sont rentrés. Et c'était lié à cette rupture de financement. Mais n'oublions pas qu'il y a une autre catégorie de réfugiés, plus exposée, qui comprend notamment les opposants politiques, les journalistes et les défenseurs des droits humains. Eux ne peuvent pas rentrer. De nombreux Burundais sont restés en exil, notamment au Rwanda ou en Ouganda. D'autres sont immédiatement repartis après une tentative de retour.

— **En juin 2025 se sont tenues les élections législatives et municipales au Burundi, quel regard portez-vous sur ce scrutin ?**

— On ne peut pas dire qu'il y ait eu d'élections crédibles dans la mesure où il n'y avait que le CNDD-FDD [Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces de défense de la démocratie, parti réactionnaire et raciste au pouvoir au Burundi depuis 2005 NDLR] en lice. Que ce soit au niveau de la Commission électorale indépendante qui réalisait l'observation du scrutin ou bien au niveau des collines, seul le CNDD-FDD était représenté. Ils ont écarté le principal

opposant politique, Agathon Rwasa [ancien leader du Congrès national pour la liberté, principal opposant du pays NDLR], parce qu'ils avaient peur de lui. Donc n'y avait ni enjeux ni compétition électorale.

Avant, on observait des élections dans lesquelles l'opposition faisait campagne avec peu de moyens et remportait de maigres pourcentages qui lui permettaient néanmoins de participer dans certaines institutions. Mais désormais le CNDD-FDD est hégémonique et dispose de la totalité des sièges à l'Assemblée nationale. Cela reflète l'absence totale de compétition politique. On en est donc revenu au Parti État.

— Quel est l'état actuel de la liberté de la presse et des médias au Burundi ?

— La liberté de la presse et des médias au Burundi, c'est vraiment... Il n'y a pas réellement de liberté de la presse. Même des journaux qui sont dits « indépendants » sont constamment convoqués par le Conseil national de la communication. Il s'agit de mécanismes de pression administrative, assimilables à des formes d'ingérence dans le travail journalistique. C'est une façon de les intimider, de les dissuader de travailler en toute transparence et de diffuser une information équilibrée. L'indépendance des médias est très faible. Il y a une autocensure généralisée qui est la conséquence directe d'un climat de surveillance et de menaces, incompatible avec l'exercice du droit à la liberté d'expression.

À suivre...

par Theo Englebert
19/01/2026 | Entretiens

Méthodologie:

Les entretiens publiés sur African Facts sont recueillis par nos contributeurs et font l'objet d'un travail de vérification aussi rigoureux que possible de la part des membres de la rédaction. L'authenticité des propos et des informations rapportées est contrôlée par African Facts. Les contenus sont replacés dans leur contexte afin de garantir une compréhension fidèle et équilibrée. Les opinions exprimées restent de la

seule responsabilité des personnes interrogées et/ou de l'auteur, et ne reflètent pas nécessairement la position d'African Facts.

Une nouvelle source d'informations fiables

Sur le continent africain, de nombreux conflits sont aujourd’hui mal compris en raison du manque, voire parfois de l’absence de sources d’informations indépendantes, factuelles et facilement accessibles. Cette carence informationnelle constitue à nos yeux un vide inquiétant et dangereux qui permet aux narrations fallacieuses, aux chiffres fantaisistes, aux fausses nouvelles et aux discours de haine de prospérer. C’est ce vide propice à la désinformation qu’African Facts se donne pour mission de combler.

[À propos de nous](#)

